

# Nouvelles Couleurs

www.lescouleurs.fr

## N°4 Février 2016



Les Couleurs  
de l'Accompagnement

## L'accompagnement à la vie sociale

### L'accompagnement, une démarche centrale

Si notre union d'associations a choisi de s'appeler **les Couleurs de l'accompagnement**, c'est bien pour signifier qu'accompagner est au cœur de notre démarche et de nos projets.

Accompagner, c'est mettre un professionnalisme au service d'un cheminement, côte-à-côte avec une personne, vers des choix qui sont les siens. C'est tout d'abord une démarche de proximité qui se joue dans la relation à l'autre et qui vise à rassurer, à clarifier, à étayer. C'est aussi une démarche patiente qui s'inscrit dans la durée. Pour les personnes en situation de handicap psychique que les incidents de la vie ont meurtris, le rétablissement est un processus fait de petits pas qui nécessite de la persévérance. Nos accompagnatrices et accompagnateurs sociaux sont des professionnels(les) du lien de proximité et de la persévérance, que l'accompagnement se noue dans une relation individuelle (SAVS, SAMSAH) ou dans une démarche collective (accueils collectifs de jour).

Accompagner, c'est un acte militant quotidien de la part de notre union d'associations. Accompagner, c'est s'intéresser à l'autre et lui proposer une aide pour l'accès à ses droits élémentaires de citoyen (santé, logement, travail, vie sociale, loisirs...). Accompagner, c'est s'associer, s'entraider. C'est donc soutenir également d'autres démarches d'accompagnement qui n'utilisent pas le savoir de professionnels mais le savoir expérientiel des pairs : c'est ainsi que certaines de nos associations parrainent des Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM). Comme le disait Isabelle\*, adhérente d'un GEM, à un adhérent fraîchement arrivé à leur local : "eh, on est en train de réserver des places de cinéma, tu veux nous accompagner ?".

Philippe CHAIZE, directeur d'AMAHC,  
pour **les Couleurs de l'accompagnement**.

(\*) Le prénom a été changé.

## édito

### Accompagner ! Quel mot chargé de sens !

*Quelles qu'en soient les représentations, il y a toujours la notion d'un alter ego avec lequel on va faire un bout de chemin.*

*Les associations, qui ont fait le choix de développer des services destinés à "accompagner" des personnes fragilisées à un moment de leur parcours de vie par une maladie psychique, ont en permanence l'impérieuse injonction de « compagnonner ». Que ce soit sous forme individuelle (SAVS, SAMSAH) ou collective (accueils collectifs de jour), l'accompagnement se donne pour mission de permettre à des personnes en souffrance psychique et/ou en situation de handicap psychique de se rétablir.*

*Sans nier la présence d'une souffrance ou d'une maladie psychique, il s'agit de considérer la personne que nous accompagnons comme aspirant à trouver sa place dans sa vie personnelle et sociale.*

*Accompagner, c'est donc soutenir cette aspiration, c'est construire avec la personne, à travers une relation interhumaine d'empathie et de considération, les outils lui sont nécessaires à ce rétablissement tout en tenant compte de ses fragilités.*

*Nos associations sont nées dans les années 1970/1980, à un tournant de la politique de santé mentale :*

*auparavant, les personnes malades étaient placées en hôpital psychiatrique, considéré comme un lieu de réclusion de la maladie mentale et de protection. Depuis, les soignants ont pris conscience que la plupart des malades mentaux pouvaient être soignés en ambulatoire, dans la cité. Mais, pour une partie d'entre eux, le chemin*

*était trop difficile pour le parcourir seul : le compagnonnage s'est ainsi mis en place, via des associations capables de répondre à ce besoin.*

*Le nombre de personnes soignées en ambulatoire a crû de manière considérable et les services d'accompagnement se sont développés. Mais les délais d'accès sont encore beaucoup trop longs. Espérons que, dans un contexte financier très contraint, les pouvoirs publics conviendront que ces services ont une utilité sociale majeure pour un coût extrêmement raisonnable. C'est ainsi que nous pourrions vraiment assurer que les personnes en souffrance psychique et/ou en situation de handicap psychique sont considérées comme tout un chacun et ne sont pas victimes de stigmatisation.*

Marie Christine PILLON  
Présidente d'AMAHC  
Secrétaire **des Couleurs**



Photo : Les Couleurs - ET ALORS !



## Individuel ou collectif, l'accompagnement est toujours individualisé!

Accompagner, voilà un mot qui renvoie à compagnie, compagnon, et c'est bien sûr un volet indispensable de l'aide à des personnes que la maladie psychique, les séjours à l'hôpital ou simplement la peur de sortir de chez soi ont tenu longtemps à l'écart de la société, dans une solitude à la fois vécue comme un refuge et une prison. L'étymologie nous le rappelle: aller vers les autres nécessite un mouvement, un effort, et par conséquent un étayage.

C'est donc ainsi que sont nés les services d'accompagnement à la vie sociale, aussi nécessaires que le soin, l'activité ou le logement... Chaque service a ses spécificités et nous en présenterons quelques-uns. Par exemple, on trouve à l'association de La Roche un centre d'accueil de jour ouvert en semaine de 9 à 17 heures, une structure médico-sociale qui peut accueillir 25 personnes à temps plein. Mais dans la réalité, certains n'y sont que partiellement car ils travaillent. "À La Roche, nous explique François Anizan, responsable de cet accueil de jour, les résidents peuvent être engagés dans des activités professionnelles exigeantes (même si elles sont adaptées) ou pratiquer des activités de loisir, le plus souvent culturelles (sorties au musée, cinéma...), physiques (piscine, randonnée...) ou créatives dans des ateliers. Ces activités ne sont pas thérapeutiques stricto sensu mais elles participent à l'épanouissement individuel. On accompagne aussi ces personnes aussi dans la vie quotidienne, lors des repas notamment qui sont des moments de socialisation. Chacune d'elles bénéficie d'un projet personnalisé qui tient compte de leurs besoins en termes de repos (car ils sont souvent très fatigables) et de sécurité."

Le Samsah, lui, fonctionne comme un SAVS mais en plus médicalisé. Il dispose en effet à la fois d'un budget social et d'un budget médical. Les éducateurs y travaillent en équipe avec des infirmières, des psychologues, des médecins, des assistantes sociales pour aider les personnes. Ceux qui sont accompagnés par le Samsah ont donc plusieurs référents. Le Samsah n'est pas à proprement parler un lieu de soins : son médecin n'est en aucun cas le médecin traitant de tel ou tel usager, mais il coordonne l'ensemble des soins. Alors que dans un SAVS, les personnes viennent en règle générale une à deux fois par semaine, au Samsah, la fréquence est bien

plus forte: certains viennent tous les jours. En gros, c'est un SAVS doté d'une mission de santé. "Quand le Samsah se déplace au domicile des personnes, précise Jean-François Miro, directeur d'Oxygène 74, c'est toujours en équipe pluridisciplinaire de 3."



L'Abécédaire de l'accompagnement à Oxygène

De son côté, le SAVS de l'association GRIM a développé une compétence particulière dans le domaine des personnes vieillissantes qu'elle accompagne jusqu'à la limite de l'autonomie en faisant en sorte qu'elles restent chez elles, dans leur appartement, avec un étayage.

Quant au SAVS d'Amahc, il s'est donné pour mission d'aider les personnes à regagner en autonomie par un accompagnement très individualisé qui se fait au quotidien et dans une grande proximité. Celui-ci peut prendre la forme de visites à domicile ou de déplacements accompagnés pour faire des courses, des démarches où se rendre chez le médecin. Pour cela le centre Amahc de la Croix-Rousse a mis en œuvre des binômes d'accompagnement: un

travailleur social peut ainsi venir épauler ponctuellement et de manière ciblée le référent de la personne aidée. C'est lui qui va par exemple être en renfort auprès de cette dernière le temps nécessaire pour elle de mémoriser un trajet ou d'apprendre à préparer des repas équilibrés.

Pour terminer ce tour d'horizon bien incomplet, il est intéressant de voir de plus près ce que ces associations proposent comme animations, ne fût-ce que pour bien en mesurer la qualité. Deux exemples nous ont arrêtés au Samsah Oxygène : un atelier vidéo et une publication. Le premier a permis, à raison de 3 heures hebdomadaires pendant 6 mois, de réaliser un petit film. Personnes malades et professionnels ont tout fait ensemble,

écrit le scénario, filmé, joué, mis en scène, monté le film. "Ce fut une aventure humaine formidable, s'enthousiasme encore Fabienne Dussurget, responsable du Samsah, car les usagers du soin ont pu constater que même les professionnels se trouvaient en situation délicate devant la caméra, que chacun, face à la prise de risque, devait affronter sa peur..." Le film, *Une journée ordinaire*, a été montré en séance publique et chaque participant a reçu son dvd.... Oxygène a aussi publié un abécédaire de l'accompagnement dont chaque mot renvoie à une explication et surtout à des paroles d'usagers, sélectionnées par eux-mêmes.

Laissons à Micheline rencontrée au GRIM où elle vient "de temps à autre" le mot de la fin: "le GRIM nous aide pour tout et... pour rien. En effet, je travaille et j'ai un logement indépendant où j'habite seule. Mon fils y vient passer un week end sur deux avec moi et depuis quelque temps déjà, j'ai un copain. Nous ne vivons pas ensemble mais on se voit de plus en plus. Du coup, j'ai moins besoin de venir au GRIM. Avant, je venais souvent pour jouer aux cartes. Mais le GRIM nous est très utile en certaines occasions.



L'Abécédaire de l'accompagnement à Oxygène

Par exemple quand je trouve que mon patron exagère, GRIM me défend. Ou lorsque je dois faire un achat important de meuble ou d'électroménager. C'est ici que je rencontre ma curatrice qui peut me conseiller si besoin est. Le GRIM j'y viens quand je veux et c'est cela qui me plaît!"

[www.espoir74.org](http://www.espoir74.org)  
[www.grim69.org](http://www.grim69.org)

## Monitrice éducatrice, un métier axé sur le quotidien et le collectif

Pauline Scozzari est monitrice éducatrice au GRIM. Elle a accepté de nous parler de son travail d'accompagnement.

"C'est très difficile d'en parler en général car on fait en sorte de l'individualiser le plus possible, de l'adapter à chaque personne, à son projet, à ses envies, à ses besoins. Chaque accompagnement, à l'image de la personne que nous accompagnons, est unique.

Ici nous sommes une équipe de quatre (trois éducateurs spécialisés et une monitrice éducatrice) à laquelle s'ajoute une assistante sociale à mi-temps pour 79 personnes accompagnées.

Dès que nous recevons une candidature, l'assistante sociale voit la personne seule puis nous la présente en réunion. Tous ensemble, on essaie de comprendre où elle en est par rapport aux soins, si elle travaille, où elle loge, etc. C'est à l'issue de cette réunion que le référent est désigné, en fonction de ses disponibilités bien sûr mais aussi du profil de la personne: qui faut-il pour elle? Un homme ou une femme? Quelqu'un de plus ou moins cadrant? Nos personnalités sont prises en compte dans la mesure du possible.

Dans un second temps, le chef de service présente à la personne l'éducateur référent afin de faire connaissance, ils reçoivent ensemble la personne et on apprend à se connaître. J'utilise bien un outil qui s'appelle le dossier individuel de prise en charge qui débroussaille la situation (logement, travail, liens avec l'entourage, soins...) et permet de fixer des objectifs pour six mois. Et là, on va commencer à affiner l'axe prioritaire. Par exemple, pour quelqu'un qui habite chez ses parents mais manifeste le désir de vivre de manière autonome, on met en place des rendez-vous avec l'assistante sociale, on établit un budget, on réfléchit au type de logement qui semble le plus indiqué, on étudie les conséquences de ce nouveau mode de vie: la personne va-t-elle supporter la solitude? Va-t-elle savoir gérer le quotidien en termes de repas, de ménage... Enfin on fixe ensemble des objectifs et des échéances réalistes.

C'est alors que commence le travail dans la durée. Au début, on s'efforce de passer au moins une heure par semaine avec la personne, puis cela évolue en fonction des besoins et des progrès. En règle générale, on accompagne les personnes sur une durée moyenne de cinq ans, mais là encore, nous sommes souples et nous adaptons à chaque cas particulier. Ce qui est riche, c'est qu'on les accompagne vraiment dans leur vie, pour un repas ou une activité à la MJC du quartier, par exemple.

Et puis, entre autres fêtes et visites, nous leur proposons des cafés conviviaux tous les 15 jours. Ils y viennent librement et avec un plaisir non dissimulé.

## Le point de vue des familles Interview d'Olivier PAUL, président de l'UNAFAM Rhône



"Bien loin d'être secondaire, l'accompagnement est primordial.

C'est d'abord une question de dignité, de citoyenneté, d'humanité. Les souffrances psychiques sont terribles et occasionnent pour les personnes de très grandes difficultés à réaliser les actes de base de la vie, à ne pas s'isoler. Or chacun a besoin de l'autre, de la société pour exister. En instaurant le droit à l'accompagnement, la loi le reconnaît.

Au-delà, l'accompagnement est le fil du parcours de la personne vers l'autonomie et peut ouvrir au rétablissement. L'expérience, notamment dans les pays anglo-saxons, montre que ce n'est pas une utopie. En s'appuyant sur ses capacités, en restaurant son espoir, son estime de soi, en gérant de mieux en mieux ses symptômes, en développant ses projets, la personne peut à nouveau avoir une vie, sa vie, pleine, digne. L'enjeu pour l'accompagnement est de devenir un des catalyseurs décisifs de ce parcours. N'oublions pas de parler d'accompagnements au pluriel. C'est le

fait d'agir sur plusieurs plans (logement, soin, travail, vie sociale...) en même temps et de manière réellement ajustée à la personne, qui crée une véritable dynamique de réhabilitation vers le rétablissement.

Je voudrais enfin attirer l'attention sur la nécessaire reconnaissance de certains accompagnements, souvent ignorés : ceux des aidants, ou des pairs. Les premiers, en raison des relations très proches et souvent denses qu'ils entretiennent avec les personnes en souffrance psychique. Les seconds parce que leur propre histoire leur permette de mieux appréhender ces réalités particulières. Les uns et les autres ont construit au fil du temps une expertise qui doit être mobilisée par les institutions. C'est là une richesse dont il convient de ne pas se priver. L'expérience montre qu'elle est efficace, surtout si les aidants sont aidés et les pairs formés.

UNAFAM

66 Rue Voltaire - 69003 LYON

Tél. 04 72 73 41 22 - 69@unafam.org

[www.unafam69.org](http://www.unafam69.org)

## Qu'est-ce qu'un service d'accompagnement renforcé et d'insertion par le logement?



Comme son nom l'indique, ce service s'occupe principalement d'insertion par le logement. Cependant, comme souvent les résidents vivent dans un grand isolement, cette insertion est renforcée par un accompagnement à la vie sociale.

Ce service regroupe donc dans ses murs un accompagnement (de type SAVS), un espace d'animation ouvert 365 jours par an, un suivi en logement et un service médical excentré. "C'est tout cet ensemble qui constitue l'aspect renforcé de l'accompagnement, explique Sophie Jullien, la responsable du service.

Nous accueillons vraiment la personne dans sa globalité et sur la durée, mais nos propositions sont toujours individualisées. Par exemple, nos logements vont du studio personnel à des hébergements collectifs, mais ils sont tous situés dans le même quartier, à proximité du centre de Vaise. Cela facilite la vie des usagers qui peuvent facilement venir à pied

pour suivre des activités, participer à un repas ou rencontrer un éducateur. Cela nous permet aussi de mieux les connaître, de savoir qui sont leurs soignants, leurs aides à domicile. Ce maillage et cette familiarité géographique participent eux aussi au renforcement.

Certains viennent tous les jours, d'autres une fois par semaine. Tant qu'on les voit actifs, on les laisse libres de leurs activités. Par contre, nous proposons un programme à ceux qui se sont désocialisés. Et dès qu'ils peuvent voler de leurs propres ailes, on les réoriente sur les GEM ou d'autres clubs de loisirs..."

GRIM

163 Bd des Etats-Unis

69008 LYON

Tél. 04 72 84 87 10

[associationgrim@grim69.org](mailto:associationgrim@grim69.org)

[www.unafam69.org](http://www.unafam69.org)

# Des actions

## Pour ne pas rester seul dans son bocal...

Telle est la devise du Groupe d'entraide mutuelle qui va fêter ses dix ans et dont les adhérents ont choisi le joli nom, Gemotion, riche de connotations.

Il y aurait beaucoup à dire sur ce Gem de centre ville, facile d'accès, situé à quelques pas de toutes les propositions culturelles dont Lyon regorge. Mais dans un numéro centré sur l'accompagnement à la vie sociale, il nous a semblé intéressant de voir de quelle manière cette question y est pensée.

" Je commencerai, nous explique l'animateur Thomas Allam, en disant qu'un Gem est avant tout une association qui a des adhérents et ceux-ci, comme dans n'importe quelle association, prennent des décisions, siègent au conseil d'administration, ont leur mot à dire sur la gestion. Ainsi, même si cela se passe dans un lieu sécurisé et balisé, ils se prennent en main et leurs choix les engagent. Ici, l'objectif et le mode de fonctionnement, sont vraiment l'entraide.

Les adhérents font ensemble ce qu'ils ne pourraient pas faire seuls, ou alors très difficilement, comme affronter une foule ou pousser la porte d'un musée. C'est le groupe lui-même qui est accompagnant, comme l'indique son nom, groupe d'entraide mutuel, chaque mot compte.

Autre exemple, certains ateliers sont animés, non par des animateurs, mais par un adhérent qui prend en charge le groupe. C'est le cas chez nous de l'atelier d'écriture, du ciné-club et de l'atelier informatique. Dans ce dernier, un adhérent met ses compétences à disposition des autres tous les vendredis après midi.

Pour terminer, quand une maladie ou une hospitalisation vous a tenu à l'écart pendant un certain temps, retrouver une communauté sociale ne va pas de soi. Le Gem a pour vocation d'aider à rompre l'isolement. C'est pourquoi nos activités n'ont pas de visée thérapeutique mais ont l'émancipation personnelle pour ambition."

## Culture pour tous, la parole aux intéressés

Cette association a pour but de lutter contre toutes les formes d'exclusion, notamment en favorisant l'accès à la culture des personnes qui en sont habituellement éloignées. "Un peu de discrimination positive en matière culturelle en quelque sorte, comme le dit Audrey Pascaud, la déléguée générale.

Elle lève d'abord l'obstacle financier en mettant en relation 650 associations et 250 institutions culturelles (nous les appelons coopérateurs) qui proposent des billets.

Mais cela ne suffit pas. Ces personnes que d'habitude on n'entend pas ne sont pas seulement invitées à consommer de la culture. Ces écrieures peuvent aussi exprimer leur ressenti, leurs critiques, leurs propositions mises en ligne sur notre site dans la rubrique La Créée .

Nous voulons que chacun ait un moment de répit et de partage, qu'il ait réellement une vie culturelle riche.

Enfin nous proposons des ateliers, des formations, des rencontres ouverts à tous, bénéficiaires comme acteurs des associations et institutions culturelles. Ce sont les *actionneurs* .

A Culture pour tous, on crée sans arrêt, on invente même des mots!"



CULTURE POUR TOUS  
20 rue Desnos  
69120 Vaulx-en-Velin  
Tel. 04 78 60 92 18  
equipe@culture-pour-tous.fr  
www.culture-pour-tous.fr

## Loisirs et vacances accompagnés

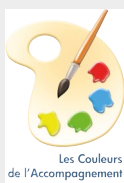
Le service vacances propose des week-ends et des séjours vacances destinés à des personnes adultes en situation de handicap psychique. Les destinations et formules de séjours sont variées afin de permettre à chacun de vivre ses vacances selon son rythme, et ses envies tout en tenant compte de ses besoins.

Les groupes restreints (maximum 8 vacanciers) sont accompagnés par des animateurs formés et sensibilisés au projet des séjours adaptés. AMAHC en partenariat avec la Fédération AGAPSY (Fédération nationale des Associations Gestionnaires pour l'Accompagnement des personnes handicapées Psychiques) peut aider à solliciter une aide financière dans le cadre de l'appel à Projet 2016 du programme Aides aux Projets Vacances AGAPSY-ANCV.

Une équipe de permanents est à votre disposition toute l'année pour vous aider et vous accompagner pour réaliser votre projet de vacances.



28 rue Denfert Rochereau  
69004 LYON  
Tel. 04 72 10 01 30



Février 2016 N°4

**Comité de Rédaction :** Brigitte SAPALY - Philippe CHAIZE - Corinne MOURIER - Catherine MOUNIER

**Rédaction :** Catherine MOUNIER

**Mise en page :** Corinne MOURIER

**Impression :** Interface /Messidor

**Avec le soutien de :**

